

Coca-Cola Europacific Partners accélère le développement du verre consigné Made In France



- En mai 2022, Coca-Cola Europacific Partners France (CCEP) s'était engagé à devenir le premier fournisseur de boissons sans alcool à proposer 100% de son portefeuille en format consigné pour les cafés, hôtels et restaurants.
- Depuis un an, cette transition est totalement réalisée et les résultats sont au rendez-vous. Le passage au verre consigné pour les nouveaux formats a déjà permis d'éviter la production de 18 millions de bouteilles verre à usage unique en 2022. Le niveau d'émission de gaz à effet de serre d'une bouteille consignée est plus de trois fois inférieure à celui d'une bouteille en verre à usage unique.
- Ce changement s'accompagne d'une relocalisation en France de la production des bouteilles en verre consigné des marques Sprite et Fanta, permise par l'aménagement d'une ligne sur le site CCEP des Pennes-Mirabeau, à côté de Marseille, qui produisait déjà du verre consigné pour la marque Coca-Cola.
- CCEP continue d'innover en faveur de la circularité de ses emballages en expérimentant en grande distribution des bouteilles en verre et en PET réemployable.

Le 24 mai 2023, Issy-les-Moulineaux

Depuis le mois de mai 2022, CCEP s'est engagé à passer l'ensemble de ses bouteilles destinées aux cafés, hôtels et restaurants en verre consigné. C'était déjà le cas historiquement pour Coca-Cola Regular, Coca-Cola Sans Sucres et Coca-Cola Cherry dans leur bouteille iconique de 33 cl.

C'est désormais une réalité pour Fuze Tea et Tropic (mai 2022) Sprite et Fanta (octobre 2022) et Minute Maid (mars 2023), distribuées en format consigné dans une bouteille unique de 25 cl, pour toutes ces marques.

CCEP est ainsi le premier fournisseur de boissons sans alcool à distribuer 100% de sa gamme avec un système de consigne aux cafés, hôtels et restaurants.

Le nouveau format des bouteilles Sprite, Fanta, Fuze Tea, Tropic et Minute Maid est spécialement conçu pour résister aux nombreux cycles de réemploi et peut ainsi être utilisé jusqu'à 25 fois en moyenne. Le passage au verre consigné a déjà permis d'éviter la production

de 18 millions de bouteilles verre à usage unique en 2022. Pour 2023, ce sont environ 70 millions de bouteilles à usage unique qui ne seront pas produites, par l'utilisation en rotation de ces nouvelles bouteilles de 25cl.

Une production relocalisée à Marseille pour Sprite et Fanta en verre consigné

Une fois consommées, les bouteilles reviennent dans les usines de Clamart, près de Paris (Coca-Cola) et de Marseille (Coca-Cola, Sprite et Fanta) pour être lavées et remplies de nouveau, au plus près de leur lieu de consommation.

Cette nouveauté a notamment nécessité l'aménagement d'une ligne de production de l'usine des Pennes-Mirabeau (Marseille) qui permet désormais à CCEP France de produire, d'embouteiller et de déconsigner les bouteilles de 25 cl de Sprite et Fanta en France, en complément des bouteilles de 33cl de Coca-Cola, historiquement produites sur le site.

Le succès du passage en 100% consigné pour le CHR réduit l'impact carbone de CCEP sur la production des bouteilles en verre

A l'économie d'énergie et de matière première, il faut ajouter la réduction de l'empreinte carbone que permet une bouteille en verre consigné : leur niveau d'émission de gaz à effet de serre est inférieur de 77% (ADEME) à celui d'une bouteille en verre à usage unique, en raison de la réutilisation des bouteilles et de la réduction du nombre d'unités produites.

Le passage en 100% consigné est un atout pour le plan d'action Climat de CCEP France. En effet, 52% de ses émissions de gaz à effet de serre sont liées aux emballages.

CCEP ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% sur l'ensemble des activités de l'entreprise d'ici 2030 (par rapport à 2019) et contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040.

Olivier Larose, Directeur Développement Durable de CCEP France déclare :

« Le passage à un modèle consigné en verre pour les cafés, hôtels et restaurants est un véritable succès. C'est une avancée majeure pour l'ensemble de la filière, et nous sommes fiers d'impliquer dans cette démarche les cafés et restaurants de France qui distribuent nos boissons. Nous constatons également que cela s'adapte à la demande des professionnels, pour simplifier la collecte, et à celle des consommateurs, pour profiter de nos boissons de manière plus durable. »

Des expérimentations de réemploi en grande distribution

Depuis 2022, CCEP propose également une innovation majeure en matière de réemploi, grâce à un partenariat avec la chaîne de supermarchés Match. Dans 25 points de vente en Alsace, des bouteilles de Coca-Cola sont commercialisées avec un système de consigne. Cela concerne non seulement le verre mais aussi le PET réemployable, qui peut compter jusqu'à 10 cycles en moyenne. Une fois consommées, ces bouteilles peuvent ensuite être rapportées et déposées dans des collecteurs disponibles dans les supermarchés de la région. Lors du retour de la bouteille dans le collecteur, les consommateurs récupèrent un bon d'achat ; la bouteille est ensuite renvoyée sur un site de CCEP, nettoyée, remplie de nouveau puis livrée vers un magasin Match.



A propos de Coca-Cola Europacific Partners France

Coca-Cola Europacific Partners France, filiale française de Coca-Cola Europacific Partners (CCEP), premier embouteilleur de Coca-Cola indépendant au monde, est le principal producteur et distributeur de boissons rafraîchissantes sans alcool en France, assurant la fabrication, la commercialisation et la distribution des boissons de The Coca-Cola Company (Coca-Cola Goût Original avec ou sans sucres, Coca-Cola light taste, Sprite, Fanta, Fuze Tea, Minute Maid, Powerade, Tropico ...) ainsi que la distribution d'autres boissons (Ocean Spray, Capri-Sun et Monster) en France. Les 2 500 collaborateurs de CCEP France sont engagés au quotidien pour produire dans nos 5 usines françaises et distribuer dans près de 400 000 points de vente en France nos boissons aux consommateurs. Parce que notre vision a toujours été de proposer des marques appréciées, conçues et fabriquées de manière durable, CCEP France s'engage pour le climat et s'investit pour la réduction de 30% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2040. Pour en savoir plus :

www.cocacolaep.com/fr